

RCS : GUERET Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00074 Numéro SIREN : 521 831 438 Nom ou dénomination : A LA PORTE SAINT JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 624

B 40624 le 03/07/2019

Bilan simplifié

État exprimé en €				Du 01/01/2018 Au 31/12/2018						Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	
ACTIF				Brut		Amortis. Provisions		Net		Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012						
		- Autres	014		016						
	Immobilisations corporelles		028	51 948,56	030	27 221,32	24 727,24		15 629,29		
	Immobilisations financières (1)		040		042						
	Total I (5)		044	51 948,56	048	27 221,32	24 727,24		15 629,29		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052						
		Marchandises	060	46 208,27	062		46 208,27		45 505,75		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068	7 866,38	070		7 866,38		4 698,50		
		- Autres (3)	072	4 020,13	074		4 020,13		2 208,00		
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	8 328,61	086		8 328,61		7 610,61		
	Charges constatées d'avance		092	125,75	094		125,75		314,94		
	Total II		096	66 549,14	098	0,00	66 549,14		80 137,80		
	Total général (I+II)		110	118 497,70	112	27 221,32	91 276,38		95 767,09		
PASSIF								01/01/2018 - 31/12/2018 Net		01/01/2017 - 31/12/2017 Net	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000,00		1 000,00			
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126		1 172,30		1 172,30			
	Réserves réglementées			130							
	Autres réserves		131		)	132	24 426,66	24 426,66			
	Report à nouveau			134		-23 903,17		-25 161,54			
	Résultat de l'exercice			136		4 413,77		1 258,37			
	Provisions réglementées			140							
	Total I			142		7 109,56		2 695,79			
Provisions pour risques et charges			154		0,00		0,00				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		19 101,73		21 936,74			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		6 652,53		6 373,07			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N		169	10 857,23	)	172	58 412,56	64 761,49			
	Produits constatés d'avance			174							
Total III			176		84 166,82		93 071,30				
Total général (I+II+III)								180	91 276,38		95 767,09
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

État exprimé en €										Du 01/01/2018 Au 31/12/2018		Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises					209		210					
	Production vendue :	- Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		214					
		- Services				217		218	427 398,04		408 691,97		
	Production stockée							222					
	Production immobilisée							224					
	Subventions d'exploitation reçues							226	2 263,14		2 710,55		
	Autres produits							230	156,78		250,74		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	429 817,96		411 653,26		
Charges d'exploitation	Achats de marchandises							234	72 004,19		70 711,69		
	Variation de stock (marchandises)							236	-702,52		1 840,57		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240					
	Autres charges externes							242	160 693,31		178 534,38		
	Impôts, taxes et versements assimilés							244	10 837,94		9 899,71		
	Rémunérations du personnel							250	139 206,10		125 176,78		
	Charges sociales							252	27 530,94		23 991,93		
	Dotations aux amortissements							254	11 822,07		8 515,46		
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger				259		262	51,31		46,74		
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260							
	Total des charges d'exploitation (II)							264	421 443,34		418 717,26		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION							270	8 374,62		-7 064,00		
Produits et charges divers	Produits financiers (III)							280					
	Produits exceptionnels (IV)							290		12 000,00			
	Charges financières (V)							294	3 960,85		3 677,63		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				347		300					
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des constructions nouvelles				348							
Impôts sur les bénéfices (VII)							306						
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	4 413,77		1 258,37			
B - RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2		312	4 413,77	314	-1 258,37		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles*							322					
	Impôts et taxes non déductibles*							324					
Dédutions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	0,00		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	0,00		330			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)		138				
	Divers d'ord. ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière de déficit		346				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Perte col. 2		352	4 413,77	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)							356					
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :									360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	4 413,77	372			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU		380		n° du centre de gestion agréé :		388			
Montant de la T.V.A. collectée			374		Effectif moyen du personnel* :	376		Dont apprentis		handicapés			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :			378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :			399		Effectif affecté à l'activité artisanale	861		

SAS A LA PORTE SAINT JEAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 31 MAI 2019

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, afin que, conformément aux dispositions légales réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours du dit exercices.

Nous vous précisons que les comptes de la Société soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon des formes et règlements en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 4414 euros, après déduction des charges, amortissements et provisions, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

1 – Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice :

La Société poursuit normalement son activité tout en étant toujours à la recherche d'un repreneur.

2 – Convention visées à l'article 50 de la Loi sur les sociétés :

Les avances en compte courant consenties par les associés n'ont fait l'objet d'aucune rémunération.

3 – Affectation des résultats :

Pour l'exercice 2018, nous vous proposons d'affecter le résultat net de la manière suivante :

- Le bénéfice net de 4414 € sera viré au compte « 119 - Report à nouveau » qui présente actuellement et suite aux pertes successives un solde débiteur de 23903 €.

Après l'écriture de virement le solde du compte « 119 – Report à nouveau » présentera donc un solde débiteur de 19489 €.

- Le solde du compte « 10688 – Réserves diverses » reste donc identique et se monte à la somme de 24427 €.

4 – Quitus à la Présidente :

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer et la continuité de sa gérance pour l'exercice suivant.

Fin du rapport.

SAS A LA PORTE SAINT JEAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 31 MAI 2019

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution :

Les associés réunis en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, reconnaissent avoir été régulièrement convoqués à la présente Assemblée dans les formes et délais, reconnaissent avoir été mis à même d'exercer leur droit de communication tant permanent que spécial aux Assemblées Générales Annuelles Ordinaires et que les documents correspondants ont été mis à leur disposition dans les formes et conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Deuxième résolution :

Les associés approuvent le rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice écoulé.
Ils approuvent également le compte de résultat, bilan et annexes au 31 décembre 2018.
Ils donnent à la Présidente quitus de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la continuité de sa gestion pour l'exercice suivant et la décharge de son mandat.

Troisième résolution :

La collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à la somme de 4414 euros de la manière suivante :

- Le bénéfice net de 4414 € sera viré au compte « 119 - Report à nouveau » qui présente actuellement et suite aux pertes successives, un solde débiteur de 23903 €.
Après l'écriture de virement le solde du compte « 119 – Report à nouveau » présentera donc un solde débiteur de 19489 €.
- Le solde du compte « 10688 – Réserves diverses » reste donc identique et se monte à la somme de 24427 €.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés confère tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue d'accomplir toute formalité.

SAS A LA PORTE SAINT JEAN

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

L'an deux mille dix neuf, et le trente et un mai à vingt heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin que, conformément aux dispositions légales réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours du dit exercice.

Les associés entrant en séance ont signé une feuille de présence suivant laquelle, sont présents, ou représentés :

- Madame Janine JEANGUENIN, propriétaire de quinze actions de 10 €,	ci	15,
- Monsieur François JEANGUENIN, propriétaire de quinze actions de 10 €,	ci	15,
- Madame Eve MALHERBE, propriétaire de vingt et une actions de 10 €,	ci	21,
- Madame Alima MBOTY, propriétaire de vingt deux actions de 10 €,	ci	22,
- Madame Rosa PRESTILEO, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,
- Madame Nathalie ROUER, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,
- Madame Agnès TREBUJAIS, propriétaire de neuf actions de 10 €,	ci	9,

Total des parts représentées, 100 actions de 10 € soit un capital de 1000 €

L'Assemblée est présidée par Madame Janine JEANGUENIN, en qualité de Présidente.

Monsieur François JEANGUENIN est appelé aux fonctions de Secrétaire.

La Présidente constatant que la totalité des parts composant le Capital Social est présente ou représentée, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Elle donne ensuite lecture de l'ordre du jour libellé ainsi qu'il suit :

- rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et clos le 31 décembre 2018,
- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire,
- le compte de résultat, le bilan et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice qui reste annexé au présent procès verbal,
- le texte des résolutions proposées.

La Présidente fait alors procéder à la lecture du rapport de la Gérance.

La discussion est alors engagée, au cours de laquelle les précisions qu'ils réclament sont données aux associés.

Lorsque les débats sont clos, personne ne demandant plus la parole, les projets de résolutions sont mis aux voix.

Première résolution :

Les associés réunis en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire reconnaissent avoir été régulièrement convoqués à la présente Assemblée dans les formes et délais, reconnaissent avoir été mis à même d'exercer leur droit de communication tant permanent que spécial aux Assemblées Générales Annuelles Ordinaires, et que les documents correspondants ont été mis à leur disposition dans les formes et conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Elle constate qu'aucune question n'a été posée préalablement à la tenue de l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Les associés approuvent le rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ils approuvent également le compte de résultat, bilan et annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ils confèrent à la Présidente tout pouvoir pour mener à bien la politique commerciale de la SAS, tant pour son activité que pour la recherche d'un repreneur éventuel.

Ils donnent à la Présidente, quitus de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et la décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

La collectivité des associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à la somme de 4414 € de la manière suivante :

- Le bénéfice net de 4414 € sera viré au compte « 119 - *Report à nouveau* » qui présente actuellement et suite aux pertes successives, un solde débiteur de 23903 €.

Après l'écriture de virement le solde du compte « 119 – *Report à nouveau* » présentera donc un solde débiteur de 19489 €.

- Le solde du compte « 10688 – *Réserves diverses* » reste donc identique et se monte à la somme de 24427 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés confère tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue d'accomplir toute formalité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente

J. JEANGUENIN

LISTE DES ASSOCIES

de

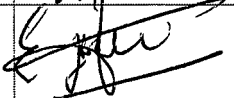
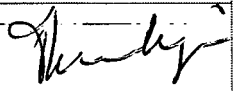
La Société par actions simplifiée « A LA PORTE SAINT JEAN »

Au Capital de 1000 euros (Mille Euros).

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

Du 31 mai 2019

N° d'ordre	NOM, PRENOM, DOMICILE	Nombre de parts	Nombre de voix	Emargement
1	JEANGUENIN Janine 2, Rue des Bains – 23300 LA SOUTERRAINE	15	15	
2	JEANGUENIN François 2, Rue des Bains – 23300 LA SOUTERRAINE	15	15	
3	JEANGUENIN – MALHERBE Eve Clavérolles – 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS	21	21	
4	MBOTY Alima 6 Bis, Rue Henri Naturel – 23300 LA SOUTERRAINE	22	22	
5	PRESTILEO Rosa 43, Avenue du Pont-Neuf 23300 LA SOUTERRAINE	9	9	
6	ROUER Nathalie 12, Route de Dun Le Palestel - Bridiers 23300 LA SOUTERRAINE	9	9	
7	TREBUJAIS Agnès Route de Barneige 23300 LA SOUTERRAINE	9	9	
TOTAUX		100	100	

Certifiée exacte et véritable, la présente feuille de présence faisant apparaître associés présents ou représentés, porteurs de 100 parts exprimant un nombre égal de voix.

La Présidente :

J. JEANGUENIN

Le Secrétaire :

F. JEANGUENIN